



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question orale n° 298

Texte de la question

Mme Gabrielle Louis-Carabin alerte Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'avenir des énergies renouvelables en Guadeloupe singulièrement celle de la géothermie. En effet au mois de janvier 2013 le groupe EDF s'est retiré du projet géothermique de la Dominique cofinancé par des fonds européens, et le fonds de coopération régionale, dont l'objectif est d'approvisionner de 40 MW chaque territoire français de la Guadeloupe et la Martinique. En dépit d'un consensus, formalisé par un "*memorandum of understanding*", EDF a brusquement jugé le projet peu rentable. De plus, il semble que le groupe EDF ait l'intention de se désengager de la reprise du site géothermique situé à Bouillante, commune de la Guadeloupe : le projet de rénovation de la centrale est par conséquent aujourd'hui menacé, alors que la ressource géothermique de ce département est la référence la plus importante en France dans le domaine de géothermie haute. Ces décisions du groupe EDF portent donc atteinte à l'objectif d'autonomie énergétique que se fixe l'outre-mer, en l'espèce la Guadeloupe notamment dans le cadre du SRCAE conforme au Grenelle de l'environnement. Ce positionnement d'EDF intervient alors que les territoires français de la Caraïbe sont confrontés à l'augmentation du coût du pétrole, de l'électricité produite à partir des hydrocarbures. Aussi, elle entend connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet d'importance et les mesures à prendre pour faciliter la structuration de cette filière énergétique et favoriser l'implantation locale de l'expertise.

Texte de la réponse

EXPLOITATION DE LA GÉOTHERMIE EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à M. Michel Lesage, pour exposer la question n° 298 de Mme Gabrielle Louis-Carabin, relative à l'exploitation de la géothermie en Guadeloupe.

M. Michel Lesage. Je supplée en effet Mme Louis-Carabin, retenue en Guadeloupe, qui souhaite alerter Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à propos de l'avenir des énergies renouvelables en Guadeloupe, et plus particulièrement à propos de la géothermie.

En effet, au mois de janvier 2013, le groupe EDF s'est retiré du projet géothermique de la Dominique. Ce projet est cofinancé par des fonds européens et le fonds de coopération régionale ; son objectif est d'approvisionner à hauteur de 40 mégawatts chacun des territoires français de la Guadeloupe et la Martinique. En dépit d'un consensus formalisé par un protocole d'entente, EDF a brusquement jugé le projet peu rentable. De plus, il semble que le groupe EDF ait l'intention de se désengager de la reprise du site géothermique situé à Bouillante, commune de la Guadeloupe. Le projet de rénovation de la centrale de Bouillante est par conséquent menacé, alors même que l'exploitation des ressources de ce département dans le domaine de la géothermie à haute température fait référence en France.

Ces décisions du groupe EDF portent donc atteinte à l'objectif d'autonomie énergétique que se fixe l'outre-mer, en l'espèce la Guadeloupe, notamment dans le cadre du schéma régional climat air énergie, conformément au Grenelle de l'environnement. Elles interviennent alors que les territoires français de la Caraïbe sont confrontés à l'augmentation du coût du pétrole et de l'électricité produite à partir des hydrocarbures. Aussi Mme la députée Gabrielle Louis-Carabin entend-elle connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet d'importance, et sur les

mesures à prendre pour faciliter la structuration de cette filière énergétique et favoriser ainsi l'implantation locale de l'expertise.

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire.

M. Guillaume Garot, *ministre délégué chargé de l'agroalimentaire*. Monsieur le député, je vous prie à mon tour de bien vouloir excuser l'absence de Delphine Batho, qui ne peut être parmi nous ce matin.

Pour le Gouvernement, la géothermie est une richesse nationale. Elle doit être soutenue et encouragée, car nous la considérons comme une chance pour l'industrie française. Deux permis de recherche sur le territoire métropolitain ont été récemment accordés, et plusieurs projets de démonstrateurs ont été déposés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt sur la géothermie du programme d'investissements d'avenir. La géothermie fait évidemment partie des énergies prioritaires, en particulier pour les départements d'outre-mer. Vous connaissez l'enjeu : il s'agit de remplacer les combustibles fossiles par des ressources renouvelables, disponibles localement et compétitives. C'est précisément le cas en Guadeloupe, où la production fossile représente 88 % du mix énergétique en 2011, pour un coût de production dont chacun reconnaît qu'il est important.

Le projet de géothermie à la Dominique et la centrale géothermique de Bouillante en Guadeloupe pourraient constituer un centre de référence dans ce domaine, avec le projet de création d'un institut de la géothermie qui répondrait au besoin d'ancrage local de l'expertise que vous évoquiez. Ces projets seraient également très bénéfiques pour la Martinique, puisqu'ils porteraient la proportion d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de ces deux régions d'outre-mer à près de 50 %.

Il est donc aujourd'hui nécessaire de recapitaliser la société Géothermie Bouillante, majoritairement détenue par le Bureau de recherches géologiques et minières. Le Gouvernement travaille activement à la reprise de cette centrale. Des discussions sont en cours, au moment où je vous parle, avec les industriels, pour constituer un consortium capable de porter ce projet et d'effectuer les investissements nécessaires.

Vous avez, dans votre question, mis en cause EDF : je puis vous assurer qu'il a été demandé à cette entreprise de réexaminer ces deux projets, celui de la Dominique et la rénovation de la centrale de Bouillante. Le Gouvernement soutient en effet ces projets, qui ont un sens en termes d'emplois, d'efficacité économique, d'efficacité énergétique et de sécurité d'approvisionnement pour la Guadeloupe et la Martinique.

M. le président. La parole est à M. Michel Lesage.

M. Michel Lesage. Monsieur le ministre, je vous remercie de l'intérêt que le Gouvernement porte à la géothermie et aux énergies renouvelables en général. Votre réponse sera bien entendu transmise à Mme Gabrielle Louis-Carabin. Les éléments que vous nous avez donnés sont tout à fait de nature à la rassurer.

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Louis-Carabin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 298

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4845

Réponse publiée au JO le : [15 mai 2013](#), page 5106

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mai 2013](#)